

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2021

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4389)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 297

présenté par
M. Pont

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 22, substituer au mot :

« à »

les mots :

« au troisième alinéa de »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.